



Le Petit Chadignac – 17100 SAINTES  
Tél : 05 46 74 43 30 – [acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)  
[www.acpel.fr](http://www.acpel.fr)

## 2022 - POMME DE TERRE PRIMEUR VARIÉTÉS EN STADE DE CONFIRMATION (B) BON COMPORTEMENT AGRONOMIQUE ET SANITAIRE - QUALITÉ COMPATIBLE AOP POMME DE TERRE PRIMEUR DE L'ÎLE DE RÉ



Réalisation pour l'ACPEL : David BOUVARD, Renaud BRIAS, Jean-Michel LHOTE, Samuel MENARD, Anne TERCINIER, Selim NOUARA (CDD).

Et avec la participation de : Sandrina DEBOEVRE, Christelle COUTY et Jérôme POULARD (SCA UNIRÉ).

Référent de l'essai : Jean-Michel LHOTE.

### THÈME DE L'ESSAI

La recherche de variétés présentant un bon niveau de résistances aux maladies et aux parasites est un des leviers possibles pour la protection des cultures et la diminution de l'usage des produits phytosanitaires. En production de pomme de terre primeur, différentes contraintes compliquent l'emploi de ce levier :

- La production primeur nécessite des variétés à cycle court, qui n'est pas un axe majeur de la création variétale en pomme de terre : peu de nouveautés.
- Les conditions de production primeur, le contexte pédoclimatique particulier, les demandes du marché et la prise en compte d'aspects qualitatifs spécifiques, limitent le choix variétal.
- Pour les zones primeuristes qui ont fait le choix d'une AOP (Appellation d'Origine Protégée), la modification de la liste variétale est complexe et longue (démarches pour obtenir une modification de décret ministériel).



En raison de l'arrêt ou de la prévision d'arrêt de production de plants de certaines variétés inscrites sur la liste de l'AOP pomme de terre de l'Île de Ré et de l'urgence d'y remédier, il est nécessaire d'étudier le comportement de nouvelles variétés (sur leurs aspects agronomiques, qualitatifs et vis-à-vis des principaux bio-agresseurs). Avant de déposer une demande de modification, il est nécessaire de disposer au minimum de 3 années de références.

### BUTS DE L'ESSAI

Dans deux parcelles, dans le contexte de production primeur de l'Île de Ré, confirmer le comportement de variétés récentes de pomme de terre (repérées dans de précédents essais) en comparaison à la référence ALCMARIA. Les principaux critères suivis sont : les critères agronomiques (la répartition des calibres, les déchets, la présentation des tubercules), la durée du cycle, leur comportement vis-à-vis des principales problématiques sanitaires (nématode de type *Globodera*, rhizoctone brun et mildiou) et la tenue en conservation de courte durée (présentation du produit en frais). De plus, les variétés doivent correspondre à certaines attentes en termes de typicité de goût (commission de dégustation de l'AOP pomme de terre de l'Île de Ré).

### FACTEURS ET MODALITÉS ÉTUDIÉS

- 6 variétés sont testées en comparaison de la référence ALCMARIA :

Variété :	ALCMARIA (Référence)	ANGELIQUE	CHATEAU
Nématodes RO 1-4	Résistante	Résistante	Résistante
Nématodes PA 2-3	Sensible	Sensible	Sensible
Mildiou du feuillage	Sensible	Assez sensible	Sensible
Mildiou des tubercules	Peu sensible	Sensible à très sensible	ND
MICHELLE	TENDRESSE	ZEN	12-106-2
Résistante	Sensible	Résistante	Résistante
Sensible	Sensible	Sensible	Sensible
Peu sensible	Sensible	Peu sensible	Sensible
Modérément résistant	Assez sensible	Sensible	Moyennement à peu sensible

Sources des données GEVES / ARVALIS et obtenteurs. Mention ND : donnée non disponible.

### MATÉRIEL ET MÉTHODES

- Utilisation de plants germés : mise en clayettes du 16 décembre 2021 au 04 janvier 2022 (réceptions décalées). Mise en germination à la coopérative UNIRÉ (germoir) à Sainte-Marie-de-Ré.
- Essai mis en place sur deux parcelles de production de l'Île de Ré (17), avec certaines conditions et faits marquants :

	Parcelle de M. Rémi CARRE à Le-Bois-Plage-en-Ré	Parcelle de M. Jean-Jacques ENET à Saint-Clément-des-Baleines
Type de sol :	Sableux	
Modalité de plantation :	Le 27/01/2022 : 30 plants par parcelle élémentaire (répartis sur 2 rangs), densité de 50 000 plants/ha	
Date de récolte :	27/04/2022	11/05/2022
Conduite de culture :	Double-bâche - Irrigation non limitante	Simple bâche - Irrigation limitante
Problématique sanitaire :	Présence de galle sur la totalité de la parcelle	-
Problématique météo :	Très faible impact du gel	Fort impact du gel

Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite...). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

**NB** : dans la suite du compte-rendu, la parcelle de Le-Bois-Plage-en-Ré sera appelé « **Le-Bois-Plage** » et celle de Saint-Clément-des-Baleines sera nommé « **Saint-Clément** ».

➤ **Plants utilisés (pré-germination) :**

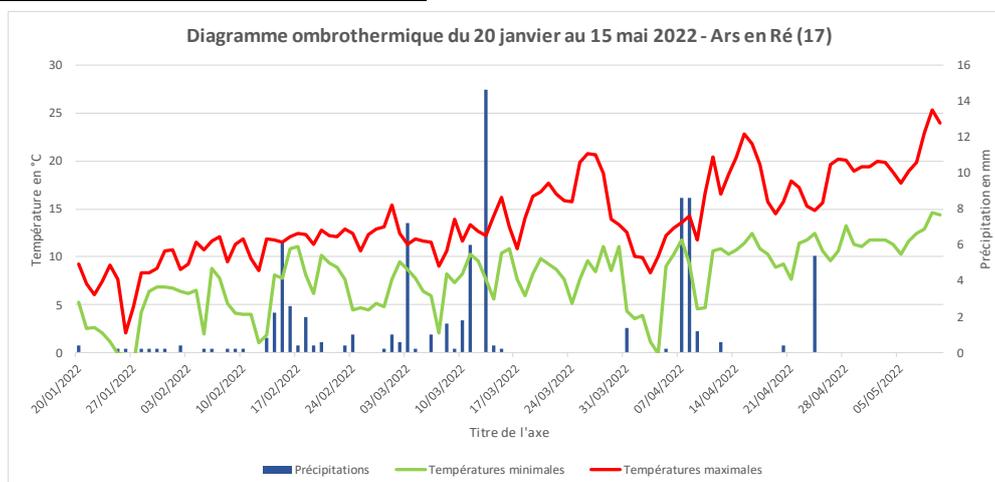
	ALCMARIA	ANGELIQUE	CHATEAU
Origine des plants, fournisseur	HZPC	GERMICOPA	DESMAZIERES
Calibre livré (centré à plantation)	35 / 45 mm	32 / 40 mm	35 / 45 mm
Visuel des plants le jour de la plantation			
MICHELLE	TENDRESSE	ZEN	12-106-2
COMPTOIR DU PLANT	VAN RIJN	SEMENTIS	DEBARGE PLANTS
40 / 50 mm	35 / 45 mm	32 / 40 mm	35 / 45 mm
			

➤ **Observations et mesures :** pour la parcelle Le-Bois-Plage = ①, pour la parcelle Saint-Clément = ②

Variable observée	Organes observés	Dates d'observation	Taille de l'échantillon	Méthode d'observation
Développement du feuillage	Feuillage	27 avril ① 27 avril ②	Parcelle élémentaire	Notation visuelle de la parcelle élémentaire : 1 = peu développée à 5 = très développée
Potentiel brut et rendement net	Tubercules	04 mai ① 12 mai ②	3,75 m sur 2 rangs	Mesure
Calibres		04 mai ① 12 mai ②	3,75 m sur 2 rangs	Mesure
Déchets		04 mai ① 11 mai ②	3,75 m sur 2 rangs	Mesure
Matière Sèche		27 avril ① 11 mai ②	Échantillons de 5.06 Kg	Mesure
Conservation		27, 30 mai, 01, 03 juin	1 carton de 15 Kg	Mesure
Ces mesures « de conservation courte » ont été réalisées avec des tubercules issus d'une plantation spécifique et d'un arrachage réalisé mécaniquement sur l'exploitation de M. Jean-Jacques ENET, puis d'un passage sur la chaîne de conditionnement de la coopérative UNIRE.				

➤ **Analyses statistiques :** analyses de variance suivies du test de Newman et Keuls ou du test non paramétrique de Friedman, en cas de non-respect des hypothèses de variance. Les résultats sont analysés statistiquement avec StatBox Pro 7.4.3. La lettre S signifie que le test de Newman-Keuls est significatif, HS = hautement significatif, THS = très hautement significatif. Les lettres A, B, C et D correspondent aux groupes homogènes du test significatif de Newman-Keuls ( $\alpha = 5\%$ ).

### REMARQUES LIÉES AUX CONDITIONS DE L'ESSAI



**Précipitations :** la période de culture est marquée par un faible cumul de précipitations (80mm), principalement positionné sur le début de la culture. Ainsi, suivant la localisation des parcelles et la possibilité d'accès à l'eau d'irrigation, ces conditions sèches ont impacté le rendement, les calibres et le taux de Matière Sèche (notamment pour la parcelle peu irriguée de Saint-Clément).

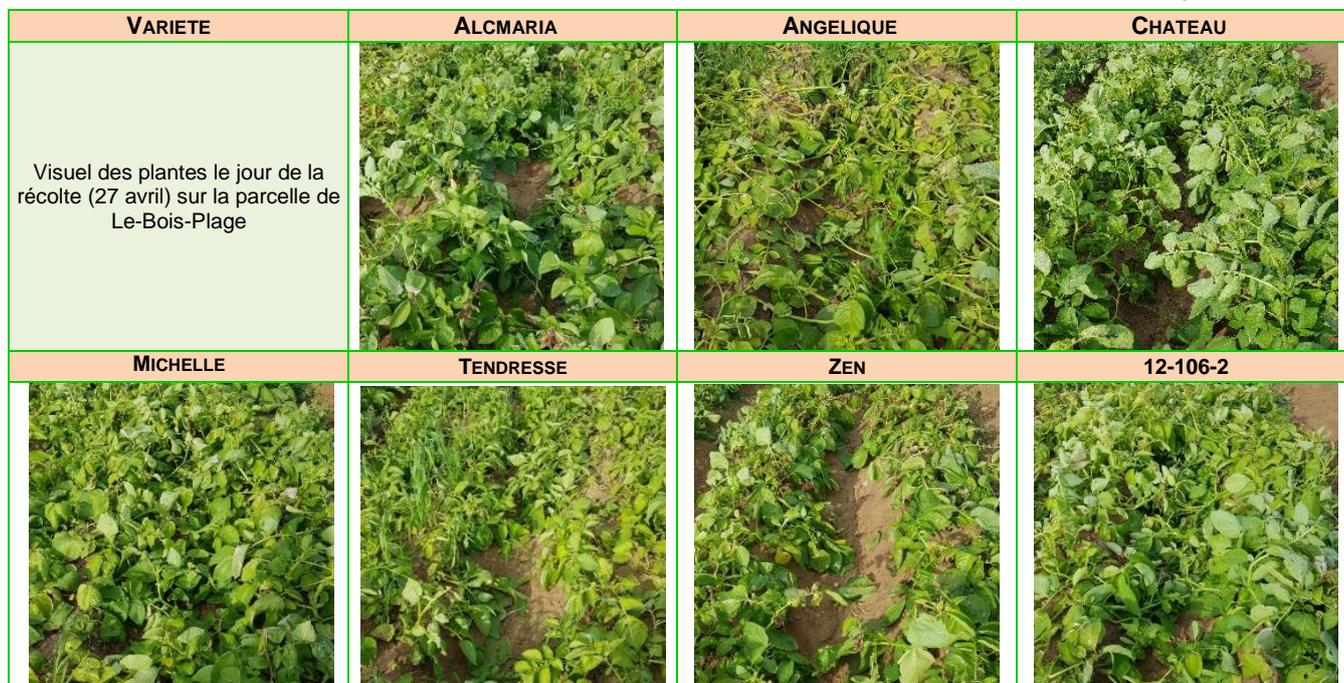
Ces informations ont été recueillies dans les conditions propres à chaque essai et ne constituent pas une préconisation ou une vulgarisation directe. Il appartient, entre autres, à chacun de réaliser les vérifications nécessaires au niveau des homologations et conditions d'application pour les produits phytosanitaires. A noter également que le comportement des variétés peut être différent en fonction des conditions de culture (année, créneau, parcelle, conduite...). Ce compte rendu relate ce qui a été enregistré dans l'essai concerné. Nous déclinons toute responsabilité quant à une mauvaise interprétation de ces fiches.

**Températures** : les gelées du 04 avril ont durement impacté la végétation des parcelles de pomme de terre de l'Île de Ré (particulièrement celles non bâchées). Sur la parcelle de Saint-Clément, le feuillage a été durement affecté par cet épisode, en particulier les variétés : ZEN et ALCMARIA. Cela a entraîné un décalage de production d'environ 2 semaines ainsi qu'une baisse des rendements et une limitation des calibres. L'impact a été moindre pour la parcelle du Bois-Plage, avec seulement quelques brûlures localisées sur le bout des feuilles.

**RÉSULTATS**

Notations sur feuillage

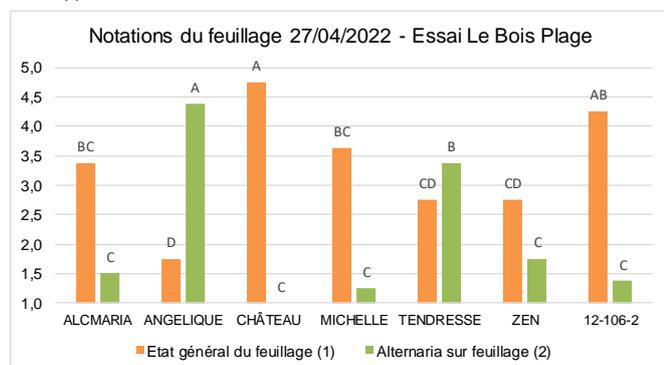
Les photos ci-dessous illustrent le développement et le port des plantes, le 27 avril sur la parcelle du Bois-Plage.



Dans le contexte de production primeur de l'Île de Ré des plantes trapues, robustes et à développements limités sont à privilégier (résistance au vent, aux embruns et à la culture sous bâches (et doubles-bâches)).

Variétés essai Saint Clément	Développement du feuillage au 13 04 22 (1)	
ALCMARIA	2,0	D
ANGELIQUE	3,1	AB
CHÂTEAU	2,6	BCD
MICHELLE	2,9	ABC
TENDRESSE	2,9	ABC
ZEN	2,1	CD
12-106-2	3,5	A
Moyenne de l'essai	2,7	
% CV résiduel	13,9	
Puissance a posteriori (α=5 %)	98%	
Probabilité test Newman et Keuls	0,000	
Test de Newman et Keuls (α=5 %)	THS	

(1) Note de développement du feuillage de 1 : peu développé à 5 : très développé.



(1) Note de l'état général du feuillage de 1 : mauvais état à 5 : bon état.

(2) Note de sensibilité à l'alternaria sur feuillage de 1 : pas/peu touché à 5 : très touché.

Une notation du développement du feuillage réalisée le 13 avril montre des différences significatives entre les différentes variétés. Ainsi, les variétés ALCMARIA, ZEN et dans une moindre mesure la variété CHATEAU montrent un développement moins important que la variété 12-106-2, plus végétative. Les autres variétés sont intermédiaires.

Aucune des variétés ne présente un développement foliaire trop important et incompatible avec ce type de production primeur sous bâches ou exposé aux situations venteuses.

Dans la parcelle du Bois Plage, le jour de l'arrachage, l'état foliaire est très différencié entre les variétés (état plus ou moins sénescé, plus ou moins végétatif, présence de taches foliaires (principalement dû à de l'Alternaria)... Ainsi, on peut noter :

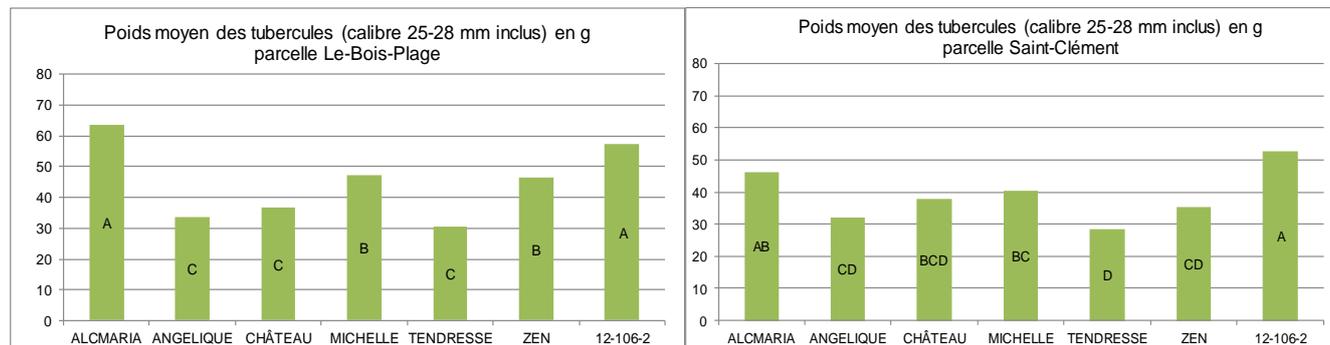
- La variété CHATEAU et dans une moindre mesure la variété 12-106-2 se distinguent par un feuillage, en bon état, encore végétatif. Inversement, la variété ANGELIQUE présente un feuillage plus abîmé, aplati sur la butte (battage de la bâche par le vent).
- L'analyse de variance montre aussi un comportement différencié vis-à-vis de l'Alternaria. Ainsi d'absence à forte présence, on peut classer les variétés :

Absence ou peu atteinte	Atteinte	Très atteinte
CHATEAU, MICHELLE 12-106-2, ALCMARIA	TENDRESSE	ANGELIQUE

## RÉSULTATS QUANTITATIFS

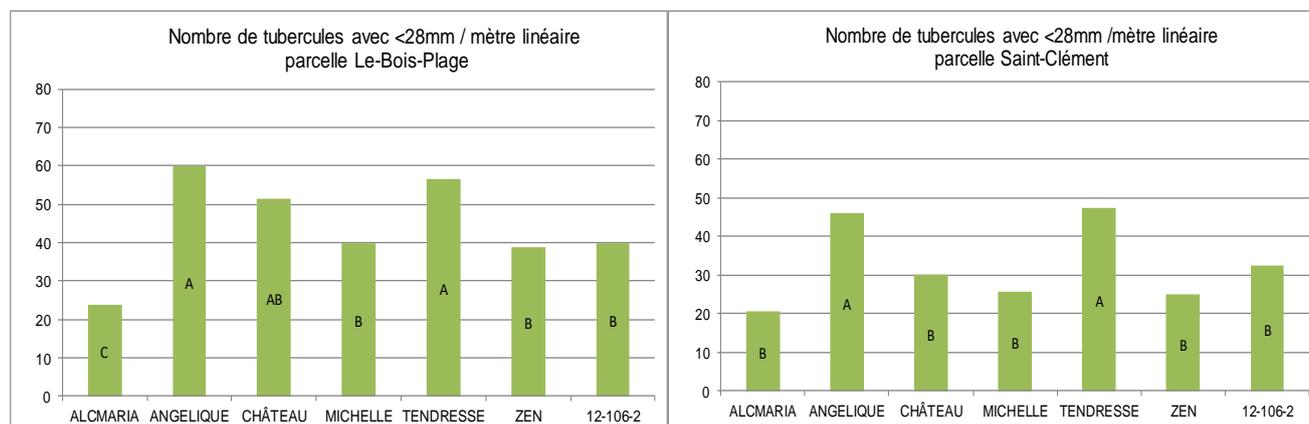
**NB :** pour chacune des données, les résultats des deux parcelles sont présentés en parallèle (et ainsi de permettre de ressortir les tendances par variété). Dans ce cadre de production primeur et de faibles grosseurs dans la parcelle Saint Clément, les tubercules dont le calibre est compris entre 25 et 28mm ont été malgré-tout comptabilisés dans cette étude.

### Composantes du rendement



Pour les deux situations, certaines variétés se différencient :

- Les variétés ALCMARIA et 12-106-2 présentent un poids moyen supérieur aux autres variétés (significatif pour 12-106-2 dans les deux situations et uniquement dans la parcelle du Bois Plage pour ALCMARIA).
- La variété TENDRESSE montre des tubercules de poids moyen inférieur à celui des autres variétés (significatif dans la parcelle de Saint-Clément).
- Les autres variétés sont « globalement » intermédiaires.



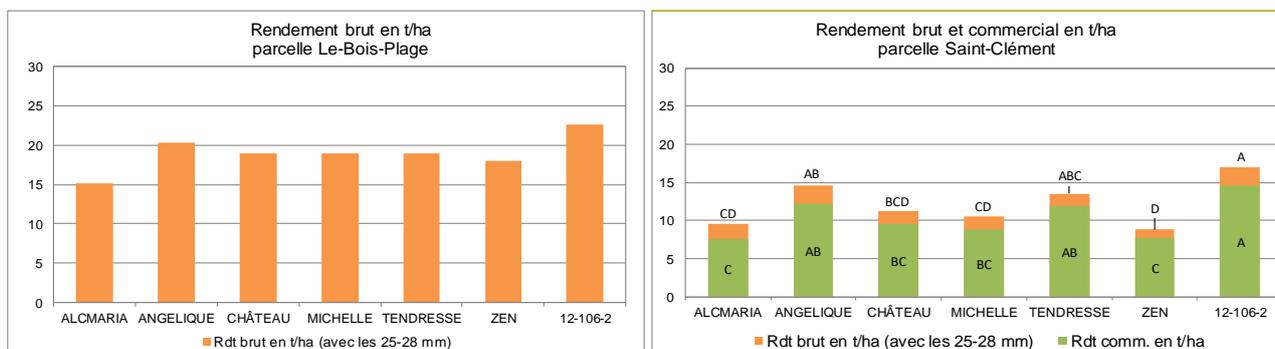
Les variétés se différencient nettement sur le nombre de tubercules totaux (commerciaux + déchets). Ainsi :

- Toutes les variétés (sauf ALCMARIA) génèrent plus de tubercules dans la parcelle irriguée du Bois-Plage.
- Les variétés ANGELIQUE et TENDRESSE génèrent significativement plus de tubercules que les autres variétés.

### Potentiel brut et rendement commercialisable

#### Remarques préalables :

- La présence de galle ne permet pas de calculer de rendement net dans la parcelle du Bois-Plage, cependant on peut avoir un aperçu du potentiel brut sur cette parcelle.
- Durant cette campagne, dans de nombreuses parcelles de production, la variété ALCMARIA a régulièrement présenté de faibles rendements (suivant le lot de semences).

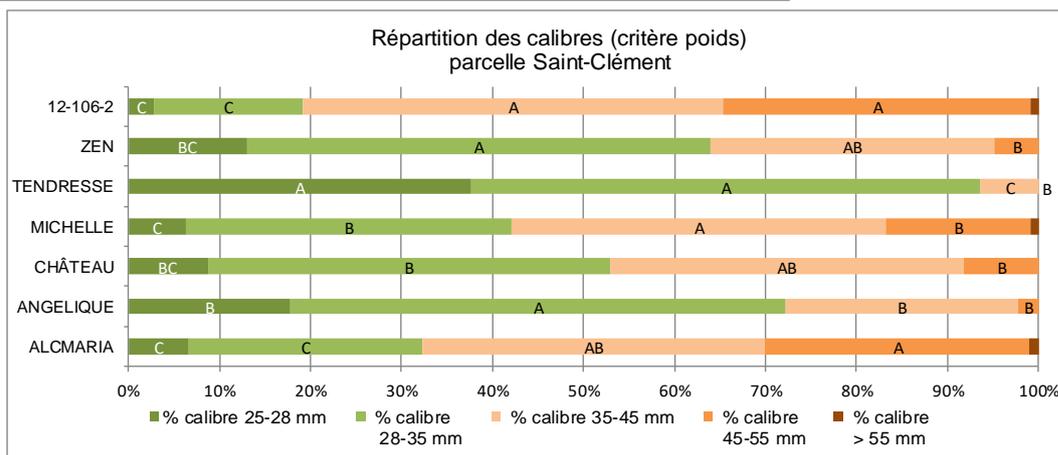
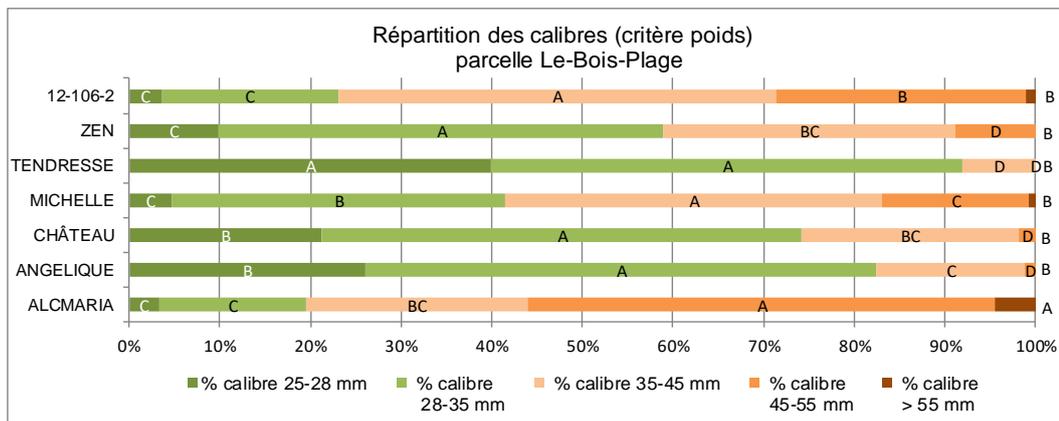


Ainsi assez logiquement, en raison de la contrainte d'irrigation pour la parcelle de saint Clément, de la date d'arrachage, le potentiel de production est différent entre les deux parcelles :

- Statistiquement, dans la parcelle du Bois-Plage, il n'est pas possible de distinguer les variétés entre-elles.
- Dans la parcelle peu irriguée à Saint Clément, le potentiel brut des variétés est significativement différent :
  - La variété 12-106-2 se distingue par un potentiel le plus important, suivie des variétés ANGELIQUE et TENDRESSE (non significativement différentes).
  - Le potentiel brut, des variétés ZEN, MICHELLE, CHATEAU et ALCMARIA est trop proche pour être différenciable.
  - Après le tri des déchets, la variété 12-106-1, puis les variétés ANGELIQUE et TENDRESSE présentent un rendement net le plus élevé. Les autres variétés ne sont pas statistiquement différenciables. Cependant, on note une tendance : les variétés ALCMARIA et ZEN montrent un rendement commercial plus faible.

### Répartition des calibres

Même si les calibres sont différents entre les deux parcelles, les tendances variétales sont présentes :



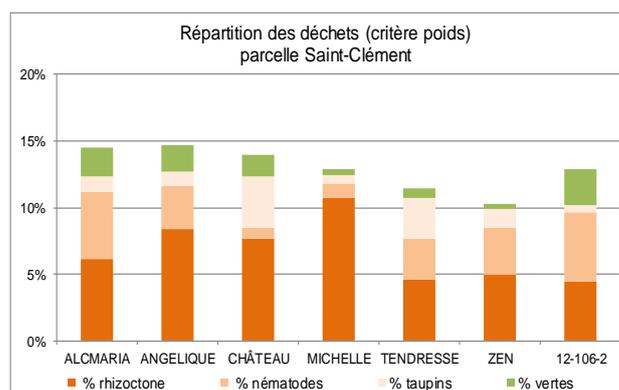
- Deux variétés présentent des calibres comparativement plus élevés : la référence ALCMARIA (avec 55% de tubercules >45mm en conditions irriguées et 30% en conditions peu irriguées) et la variété 12-106-2 (avec 30 et 35% de tubercules >45mm).
- La variété TENDRESSE montre de très petits calibres (plus de 90% des tubercules sont inférieurs à 35mm).
- Les autres variétés présentent une répartition intermédiaire : MICHELLE, CHATEAU (avec une dominance 35-55mm) et ZEN, ANGELIQUE (avec une dominance 28-45mm).

### Notation sur tubercules

#### Répartition des déchets

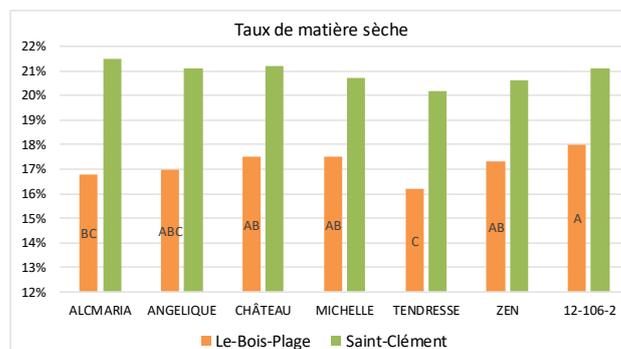
**Remarque préalable :** la galle commune a affecté près de 50% des tubercules de la parcelle du Bois-Plage. Cette situation a masqué les éventuels symptômes d'autres maladies. Ainsi, l'analyse des déchets « autres que la galle commune » se focalise sur les données de la parcelle de Saint Clément.

- Le taux de déchet moyen est de 14% pour la parcelle de Saint-Clément. Statistiquement, les variétés ne sont pas différenciables sur leur taux de déchets total, ni sur chaque classe de déchets (rhizoctone, nématodes, taupins, vertes). Les principales causes de déchets sont le rhizoctone brun (6,7%), puis les piqûres de nématodes (3,1%).
- Quelques tubercules de la variété ALCMARIA présentent de la « peau de crapaud ».



### Matière sèche

Dans le cadre de l'AOP pomme de terre primeur de l'Île de Ré, le taux de Matière Sèche est primordial dans l'évaluation des variétés (teneur entre 16 et 21%). C'est en fin de cycle que la teneur évolue le plus vite. La parcelle peu irriguée, qui a été récoltée plus tardivement, montre des taux plus élevés que la parcelle du Bois-Plage (20,9% contre 17,2%). Contrairement à la parcelle du Bois-Plage, on ne peut pas montrer de différence significative sur la parcelle de Saint-Clément.



- Dans la parcelle de Saint-Clément, le taux de matière sèche (MS) n'est pas différenciable entre les variétés. Il est en revanche très élevé, conséquence d'une récolte plus tardive (suite à l'épisode de gel) et aux conditions d'irrigation limitées.
- Dans la parcelle du Bois-Plage, on note quelques différences entre variétés : la variété 12-106-2 présente un taux de MS significativement plus élevé (18% contre 17,2% en moyenne), ce qui semble témoigner d'une précocité. La variété TENDRESSE montre un taux de MS significativement plus faible (16,2%). Les autres variétés sont intermédiaires.

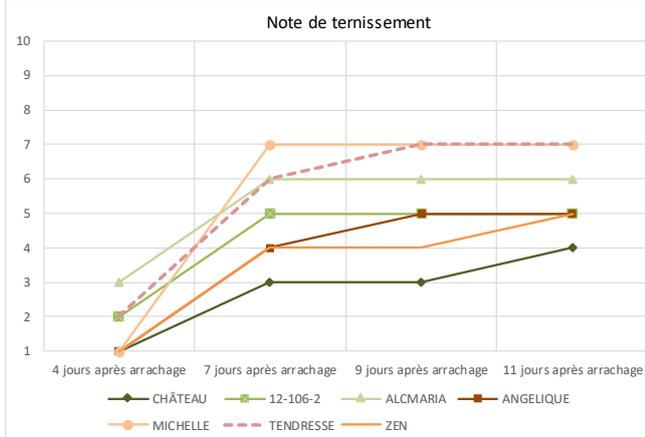
### Conservation

Dans le cadre de la production primeur, effectuer une conservation longue des tubercules, n'est pas un objectif. Par contre, le circuit commercial en GMS (grandes et moyennes surfaces) demande à ce que les variétés présentent une conservation optimale pendant 8 à 12 jours. Ainsi, suite à l'arrachage mécanique et au passage sur la chaîne de conditionnement de la coopérative, une simulation de conservation a été mise en œuvre et des notations ont été réalisées.

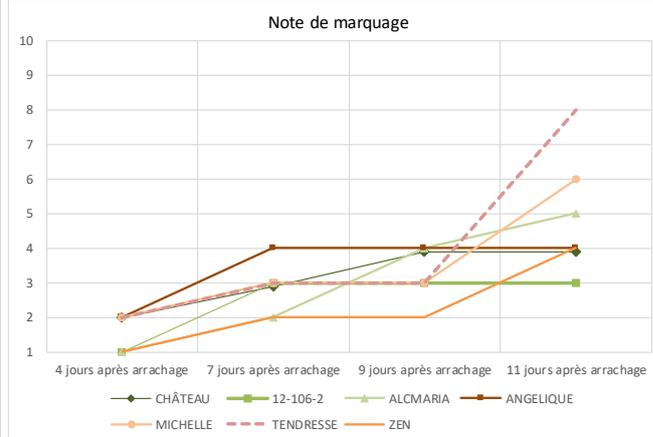
#### Méthode utilisée :

- Mise en place de rangs spécifiques (plantation mécanique) dans une parcelle de Jean-Jacques ENET à Saint-Clément-Des-Baleines.
- Arrachage « machine » et passage sur la chaîne de conditionnement de la coopérative UNIRE, le 23/05/22.
- Mise en chambre froide de cartons de 15kg, à 10°C, le 23/05/22. Sortie de la chambre froide le 26/05/22 et positionnement des cartons ouverts à température ambiante à la lumière (devant une fenêtre).
- Notations à 1, 4, 6 et 8 jours après sortie de la chambre froide (soit 4, 7, 9 et 11 jours après arrachage).

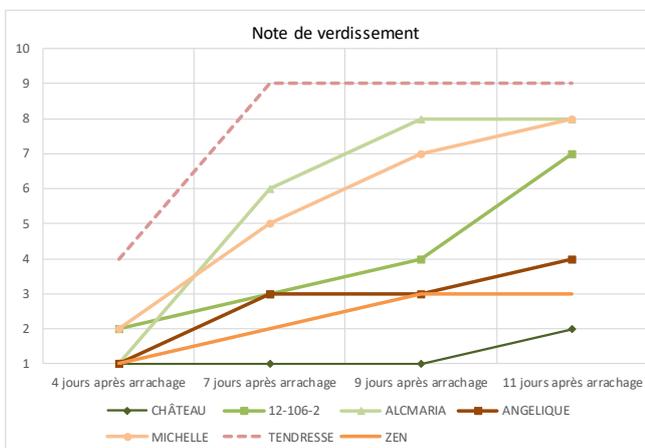
Ainsi, l'évolution des notes sur le dessus des caisses a été :



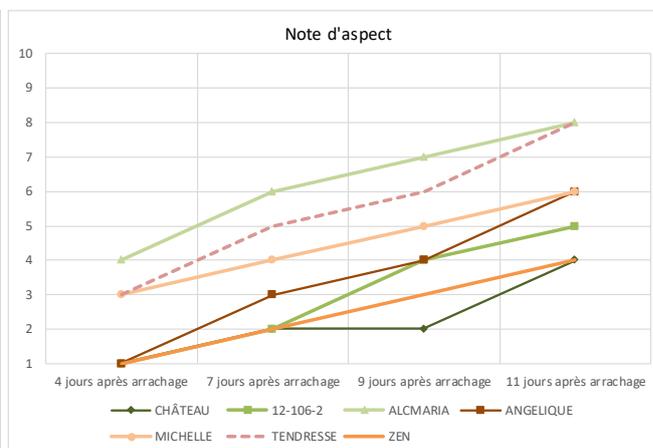
Note de ternissement : de 1 = non ternie à 10 = très ternie (totalement grisâtre)



Note de marquage : de 1 pas de marque (choc) à 10 = très marqué (traces de coups, noircissements).



Note de verdissement : de 1 = pas de verdissement à 10 = totalement vert foncé.



Note d'Aspect : de 1 = garde une belle présentation à 10 = évolution totale / « pas beau » d'aspect.

Ces suivis conduisent à quelques remarques et commentaires :

- La variété TENDRESSE semble verdier très rapidement comparativement aux autres variétés. On note également un ternissement assez prononcé. L'aspect du tubercule s'en trouve affecté dès le début de la conservation.
- Les variétés ALCMARIA et MICHELLE ont tendance à verdier et à se ternir plutôt rapidement et fortement. Ces notations rejoignent la note attribuée sur l'aspect visuel, notamment pour ALCMARIA.
- La variété CHATEAU propose une belle conservation, tant sur le ternissement, le marquage, le verdissement et garde ainsi un bel aspect visuel.
- Les autres variétés (12-106-2, ANGELIQUE, ZEN) présentent un comportement dans la moyenne avec une évolution linéaire au cours du temps.

#### Appréciation des tubercules après cuisson vapeur

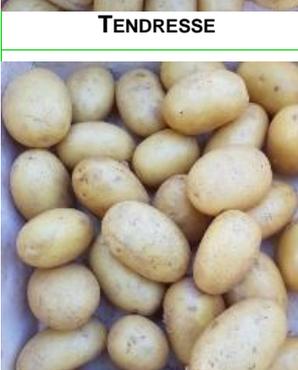
*Remarque : des tests sur l'appréciation des tubercules suivant la grille de notation de l'AOP de la pomme de terre primeur de l'île de Ré (expression de la typicité du terroir) ont été réalisés à la fois par le jury formé et entraîné de la coopérative (ODG lié à l'AOP) et par l'équipe technique de l'ACPEL. Les données internes à la démarche AOP, ne peuvent être présentées dans ce document.*

Pour l'évaluation (non officielle) réalisée par l'équipe ACPEL (6 avis personnels), les variétés ALCMARIA, ZEN et CHATEAU se démarquent des autres par une bonne appréciation de leurs qualités gustatives. Les variétés MICHELLE et 12-106-2 sont un peu en retrait. Les deux autres variétés (ANGELIQUE et TENDRESSE) sont intermédiaires.

#### CONCLUSIONS

Dans les conditions de réalisation de cette comparaison de stade B (4 répétitions), dans deux parcelles (une peu irriguée et une autre irriguée, doublée bâchée mais touchée par la galle commune) et d'une autre parcelle avec une plantation « en rang entier » pour un arrachage à la machine, on peut conclure sur des tendances :

VARIETE	DESCRIPTIF, RESULTATS DE L'ANNEE ET AVIS GENERAL (SYNTHESE DES DONNEES ACQUISES)	
 <p><b>ALCMARIA</b></p>	<p>Vigueur moyenne à faible dans ces essais, tenue moyenne. Référence dans le contexte primeur de l'île de Ré (cycle court inégalé). Tubercule oblong moyen. Aspect visuel du tubercule assez moyen. Gros calibres (comparativement). Nombre de tubercules faible. Rendement faible (en lien avec un lot de semences peu vigoureux).</p>	<p>Quelques tubercules avec un aspect « peau de crapaud ». Conservation moyenne (ternissement, verdissement). Bonnes qualités gustatives (bonne expression de la typicité du terroir AOP)</p> <p><i>Serait non retenue dans les conditions de l'année (et d'un lot de semences défaillant).</i></p>
 <p><b>ANGELIQUE</b></p>	<p>Bonne vigueur de plante, mais c'est montrée fragile au vent (battage de la bâche). Faiblesse du comportement à l'Alternaria à confirmer. Tubercule oblong moyen à long. Aspect visuel plutôt joli mais un peu terne. Qualités gustatives variables.</p>	<p>Très générative. Calibre petit à moyen. Potentiel brut important. Conservation plutôt bonne. Tendance à la fente (suite au passage chaîne de conditionnement). Quelques défauts de forme.</p> <p><i>Non retenue.</i></p>
 <p><b>CHATEAU</b></p>	<p>Bon état du feuillage à la récolte (et absence de trace d'Alternaria). Tubercule oblong long. Aspect visuel moyen, légèrement terne. Bonnes qualités gustatives.</p>	<p>Assez générative. Calibres moyens. Rendement moyen. Le taux de MS ne semble pas limitant. Très bonne conservation (peu d'évolution de verdissement, le visuel reste stable).</p> <p><i>A revoir, pour compléter un dossier de demande de modification de la liste.</i></p>

	<p>Vigueur, développement et tenue de plante corrects. Tubercule oblong moyen. Aspect visuel un peu foncé, terne. Calibre moyen à gros. Variété moyennement générative. Rendement moyen.</p>	<p>Le taux de MS ne semble pas limitant. Ternissement rapide et prononcé. Verdissement assez important. Qualités gustatives moyennes.</p> <p><i>Non retenue.</i></p>
	<p>Faiblesse du comportement à l'Alternaria (à confirmer). Tubercule oblong long. Aspect visuel moyen. Très générative. Très petits calibres. Potentiel brut plutôt élevé.</p>	<p>% MS faible (variété peu adaptée au contexte très primeur, à positionner dans un créneau plus tardif). Mauvaise conservation en lien avec l'arrachage trop précoce (verdissement et ternissement rapides et importants). Variété non résistante aux nématodes RO 1-4.</p> <p><i>Non retenue</i></p>
	<p>Développement foliaire limité dans ces essais, tenue moyenne. Tubercule oblong moyen à long, jaune brillant. Belle présentation du tubercule. Nombre de tubercules moyen. Poids moyen des tubercules moyen. Rendement plutôt faible.</p>	<p>Le taux de MS ne semble pas limitant. Conservation correcte à bonne. Bonnes qualités gustatives. Développement rapide des germes « à gérer correctement au germeoir ». Variété peu sensible au mildiou du feuillage.</p> <p><i>A revoir, pour compléter un dossier de demande de modification de la liste.</i></p>
	<p>Feuillage vigoureux, de bonne tenue. Tubercule oblong court à moyen, de couleur jaune doré. Belle présentation du tubercule. Assez générative, calibre moyen à gros. Bon potentiel de rendement.</p>	<p>Cycle court, adapté au contexte primeur. Taux de MS élevé (cycle rapide) pouvant être limitant. Assez bonne conservation (maintien du visuel). Qualités gustatives à vérifier.</p> <p><i>A revoir. Pour compléter le dossier de demande de modification de la liste, nécessité d'une inscription et vérification de l'expression de la typicité du terroir AOP).</i></p>

***A noter*** : la démarche d'inscription de nouvelles variétés dans la liste officielle de l'AOP pomme de terre de l'Île de Ré peut apparaître longue (nécessité de 4 à 5 années). Ces délais s'expliquent par : 3 années d'essais aux champs concluants, avis favorable de la commission de dégustation (expression de la typicité du terroir AOP), la constitution et le dépôt du dossier de demande (via l'INAO), la signature et la parution du décret ministériel....

---

Pour avoir des informations complémentaires sur le programme, contacter : Jean-Michel LHOTE, 05.46.74.43.30 - [acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr).

---



Diffusion réalisée avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine